



Inauguration du chantier du parc Rauter dans le cadre du Contrat de quartier durable Biestebroeck

Élaboré et approuvé dès 2015, le programme de revitalisation du quartier de Biestebroeck, à Anderlecht, se concrétise. Ce programme comprend 3 pôles d'intervention spécifiques ainsi qu'un axe, dans lesquels se situent divers projets de réaménagement. La pose de la première pierre pour l'un des projets phares du Contrat de quartier durable aura lieu ce mardi 29 septembre à 14h30 au parc de Biestebroeck/Rauter, en présence du Collège échevinal d'Anderlecht.

Le Contrat de quartier durable Biestebroeck, développé conjointement par la Commune d'Anderlecht et la Région de Bruxelles-Capitale (urban.brussels) dès 2015, prévoit la rénovation de 3 pôles (Bronze, Rauter et Ysewyn) et d'un axe (Wayez). Ces zones d'intervention incluent divers projets distincts, à savoir :

Pour le pôle Bronze, la construction d'une crèche francophone, la rénovation de la Maison des Artistes, le réaménagement du jardin devant l'école 13 côté rue Wayez, l'aménagement d'une aire de jeux dans la cour de l'école 13 côté rue du Bronze (accessible aux enfants du quartier en dehors des horaires scolaires), la réalisation d'un passage public dans le prolongement de la rue du Bronze menant vers le canal et enfin, la réalisation d'une fresque sur le mur mitoyen de la Maison des Artistes.

Pour le pôle Rauter : la construction d'une infrastructure polyvalente dans le parc Rauter, le réaménagement partiel du parc Rauter (installation de mobilier récréatif et sportif, aménagement d'un potager, aménagement d'une zone de rencontre pour seniors) et le réaménagement partiel de la place de la Résistance.

Pour le pôle Ysewyn : la construction d'un immeuble de quatre logements à l'angle de la rue de Biestebroeck et du quai de Biestebroeck et le réaménagement de l'espace public entre le square Elsa Frison et le quai de Biestebroeck, avec l'établissement d'une promenade adaptée aux mobilités douces et d'une connexion depuis la chaussée de Mons vers le canal.

Pour l'axe Wayez : la rénovation en commerce et un logement de l'immeuble Wayez 135 et la réhabilitation des étages vides au-dessus des commerces des immeubles Wayez 180/82 et 156.

Lors des quatre années d'exécution du programme (2016-2019), les prestataires de



services chargés des études et du suivi des chantiers ont été désignés, les permis d'urbanisme ont été octroyés et le 23 novembre 2019, les entrepreneurs ont été désignés. Les travaux de plusieurs projets prévus par le Contrat de quartier durable ont débuté cet été. La plupart devraient prendre fin dans le troisième quadrimestre de l'année 2021.

« Avec la réalisation des aménagements prévus par le Contrat de quartier durable Biestebroeck, c'est toute la zone située entre la rue Wayez et le canal qui reprend son souffle. Le quartier sera redynamisé et les habitant·e·s et riverain·e·s pourront profiter d'espaces apaisés, plus conviviaux, avec des cheminements plus doux et verts. C'est une nouvelle période qui débute pour notre commune » se réjouit l'Échevine des Contrats de quartier durable, Nadia Kammachi.

Le projet emblématique du Contrat de quartier, le complexe polyvalent du parc Rauter, démarre cette semaine. Cette nouvelle infrastructure est destinée à accueillir des activités pédagogiques et sportives ainsi qu'un établissement Horeca ouvert à tous·tes les habitant·e·s.

La presse est invitée à assister à la pose de la première pierre du chantier en présence du Bourgmestre Fabrice Cumps, de l'Échevine des Contrats de quartier durable Nadia Kammachi et de l'ensemble des membres du Collège échevinal :

Ce mardi 29 septembre à 14h30

Au parc de Biestebroeck (parc Rauter)

1070 Anderlecht